

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE TROIS du mois de MARS

Le Conseil Municipal de la Commune de TRÉBEURDEN, dûment convoqué le 24 février 2023 s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, GAUTIER, HALNA, HUCHER, HOUSTLER, JEZEQUEL, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAINAGE, MULLER, PIROT, RAMEAU, TOPART, SCHAEFFER-MORIN, VELLA

Procurations : CHARMENTRAY à LE HENAFF, JULIENNE à LE PROVOST, MAILLAUD à VELLA, MONFORT à MAINAGE

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-016 AMÉNAGEMENT DE LA CORNICHE DE PORS MABO – ADOPTION DU PROJET

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'aménagement de la corniche de Pors Mabo.

La proposition d'intégration de la voie départementale dans le domaine communal a conduit à l'engagement d'une réflexion sur sa requalification selon les principes suivants :

- Aménagement de 900 ml depuis l'allée Mezo Guen jusqu'au carrefour de la pointe de Bihit ;
- Création d'une voie verte côté mer tout le long de la chaussée en enrobé Goasq ;
- Gestion des eaux pluviales par des noues d'infiltration ;
- Création de stationnements secteur du Peillet (16 places), point de vue Roz ar Baladen (3 places) et carrefour de la pointe de Bihit (11 places) ;

Madame le Maire propose d'approuver le projet d'aménagement et son enveloppe financière et de l'autoriser à lancer la consultation des entreprises et à signer les marchés de travaux sur ces bases.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu les délibérations du 19/11/2021 et du 30/09/2022 approuvant l'enfouissement des lignes téléphoniques,

Vu les délibérations du 19/11/2021 et du 30/09/2022 approuvant la suppression et la rénovation partielle de l'éclairage public

- **ADOpte** le projet de travaux relatif à l'aménagement de la Corniche de Pors Mabo,
- **ADOpte** l'enveloppe financière à hauteur de 445 105 € HT (soit 534 126 € TTC) qui se décompose en deux lots :
 - Lot n°1 (VRD) : 414 505 €HT (soit 497 406 € TTC, dont 69 108 € TTC pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines).
 - Lot n°2 (Aménagements paysagers) : 30 600 € HT (soit 36 720 € TTC, dont 21 840 € TTC pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines)
- **AUTORISE** le Madame le Maire ou son représentant à lancer la consultation des entreprises et à signer les marchés de travaux,
- **AUTORISE** le Madame le Maire ou son représentant à solliciter les financements pour la réalisation de ce projet, notamment auprès de l'Etat, de l'agence de l'eau Loire-Bretagne, du département et de Lannion-Trégor Communauté.
- **DIT** que ces travaux seront prélevés au chapitre 23 du budget communal

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON



Le secrétaire de séance,
Michelle LE HENAFF

